airie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération nº 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt

Le 1^{er} octobre à 19 h 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Messieurs et Mesdames: Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir : Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE

Absents Excusés: Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : Mme Anne ARRESTIER

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions prises conformément à la délibération n° 4 du 9 juin 2020 et du Code Général des Collectivités Territoriales article L.2122-22 :

De Signer la convention d'occupation du domaine public de la rampe de mise à l'eau pour l'activité de canoë-kayak porté par l'association multi évasion Gorges de l'Aveyron pour la saison 2020,

De signer la convention de prestations de services avec VEOLIA EAU:

- pour la surveillance, l'entretien et le suivi du bon fonctionnement de 3 postes de relèvement d'assainissement de la commune pour un montant de 1 986 €ht / an.
- que les interventions d'urgence seront facturées sur un bordereau de prix différenciés.
- que la date de prise d'effet est fixée au 1^{er} août 2020 pour une durée de 3 ans.

De signer le bail entre la Ville de Lafrançaise et Madame SERRURIER Delphine pour la location d'un appartement, rue neuve à Lafrançaise. Le bail prend effet le 17 août 2020 pour un loyer mensuel de 350 €.

De solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de Tarn et Garonne pour l'opération de dératisation engagée pour l'exercice 2020.

De solliciter les subventions suivantes pour la réalisation d'une chaufferie bois sur la commune de Lafrançaise selon le plan de financement suivant :

Objet:

Information décision

Date de convocation:

21 septembre 2020

Date d'affichage:

21 septembre 2020

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :

19

Nombre de votants:

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

AR PREFECTURE

082-218200871-20201001-DELIB111020-DE Regu le 05/10/2020

Dépenses prévisionnelles

- Travaux de création de chaufferie et du réseau de chaleur : 491 040 €ht (étude d'opportunité solution 2)
- Raccordement de chaque structure et adaptation des modes de chauffage e fonction de l'existant : 50 000 €ht (estimation)
- Maîtrise d'œuvre (étude d'opportunité) : 60 000 €ht
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 24 050 €ht
- Frais divers (étude de sols, géomètre relevé topo et découpage parcellaire, frais de publicité) : 25 000€ht

Soit un total : 650 090 €ht

Financement sollicité

- Subvention Etat : 390 054 €
- Subvention du Conseil Régional (ou ADEME) : 65 009€
- Subvention du Conseil Départemental : 65 009€
- Commune de Lafrançaise : 130 018 €

Soit un total : 650 090 €ht

Le Conseil Municipal prend acte des décisions ci-dessus.

-ADOPTÉE-

Thierry DELBREIL

Le Maire